

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 36 (1956)  
**Heft:** 12

**Artikel:** Les textiles en Suisse  
**Autor:** Raduner, Alfred  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-887781>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# LES TEXTILES EN SUISSE

par Alfred RADUNER,  
président du Directoire  
commercial de Saint-Gall.

La place tenue par l'industrie textile dans l'économie suisse a toujours été très grande. De nos jours elle occupe environ 20 % de la population active.

Cette place elle la doit avant tout à l'importance de ses relations extérieures qui représentent l'un des principaux postes du commerce extérieur de la Suisse, plus de 1,5 milliard de francs suisses au cours de ces dernières années se répartissant par moitié environ entre l'exportation d'articles textiles et l'importation de matières premières et de produits finis.

La Suisse se fournit avant tout à l'étranger en matières premières et en articles semi-fabriqués puisqu'elle ne les trouve pas chez elle, mais il serait faux de croire qu'elle limite à cela ses importations. Les statistiques du commerce extérieur montrent qu'elle achète au dehors, non seulement du coton, de la laine, de la soie grège, de la cellulose pour la rayonne, du chanvre, du lin et du jute, mais également, et en quantités appréciables, des produits terminés. La France occupe d'ailleurs une place de choix parmi les fournisseurs de ces divers articles. C'est ainsi que la Suisse qui pratique à l'importation la politique de la porte ouverte, a importé au cours de ces dernières années pour 130 à 150 millions de francs suisses de tissus, pour 90 à 100 millions d'articles de confection de bonneterie, pour 30 à 35 millions de tapis et pour 50 à 70 millions de filés, soit un total de 300 à 350 millions de francs suisses.

Les tissus se placent, actuellement, au premier rang des exportations suisses de textiles, et principalement les tissus de coton, de rayonne et de soie. Réputés pour leur qualité et leur finesse exceptionnelle, les tissus suisses offrent une très grande variété de couleurs gaies et à la mode, et de dessins d'inspiration toujours nouvelle, ce qui permet de les utiliser à des fins très diverses. Au cours des dernières années, les exportations de tissus de toutes sortes ont atteint un chiffre moyen de 300 millions de francs. Les broderies de Saint-Gall sont une spécialité de l'industrie textile suisse : renommées pour leur finesse et le choix de leurs dessins, elles sont vendues dans le monde entier sous forme d'alovers, de blouses très fines, de cols



et de bordures, de mouchoirs brodés, etc. La broderie est revenue à la mode, aussi les exportations en ont atteint 100 à 120 millions par année. Les rubans de soie, les articles de confection et de bonneterie et les fils sont aussi des produits d'exportation traditionnelle de l'industrie suisse. Notons que les exportations d'articles de haute mode, de confection et de bonneterie ont fait, ces dernières années, des progrès réjouissants.

La Suisse a, de tout temps, livré des textiles à la France, pays voisin et ami. Au moyen âge déjà, on rencontrait à Lyon des commerçants saint-gallois qui y vendaient leurs toiles de lin. En 1552, un représentant du commerce saint-gallois de lin se trouvait à la Cour de France pour remettre au roi Henri II deux lettres des 13 cantons de l'ancienne Confédération, dans lesquelles des plaintes étaient formulées contre le préjudice que causait le traité de paix perpétuelle de 1516, aux droits et aux privilèges des commerçants suisses en France. Il semble donc qu'à cette époque déjà certaines difficultés se sont élevées entre la France et la Suisse au sujet des échanges de textiles. Et pourtant les échanges commerciaux considérés dans leur ensemble se sont développés dans les deux sens, ainsi que le démontrent les chiffres suivants :

*Échanges de marchandises entre la France et la Suisse*  
(en millions de francs suisses)

	Importations de France	Exportations de Suisse
1952	512	330
1953	515	367
1954	643	389
1955	770	385

Par contre, nos exportations de textiles à destination de la France ont, depuis quelques années, diminué; ce n'est pas que la clientèle française se désintéresse de nos textiles mais c'est à cause des faibles montants des contingents accordés, des droits de douane élevés et de la taxe de compensation. Les chiffres suivants font nettement apparaître cette baisse de nos exportations textiles en France :

*Exportations de textiles suisses en France*  
(en millions de francs suisses)

Années	1950	1951	1952	1953	1954	1955
Fils de coton .	3,3	3,9	1,1	1,6	1,5	0,6
Tissus de coton.	12,4	9,3	7,5	6,6	7,4	8,2
Tissus de soie .	2,4	3	2,6	2,5	2,5	2,8
Broderies . . .	3,6	3,5	2,3	2,1	2,3	2,3

Alors que la libération des importations a entraîné une augmentation de nos ventes de textiles dans tous les pays, c'est précisément le contraire qui s'est produit avec la France.

Mais heureusement le nouvel accord franco-suisse a apporté quelques améliorations et particulièrement une augmentation des contingents de tissus. De même c'est avec satisfaction qu'a été constatée la réduction partielle de la taxe de compensation, bien que notre industrie textile n'en ait que très peu bénéficié.

L'industrie textile suisse a été de tout temps attachée par un lien étroit au marché français en tant que fournisseur de la haute couture parisienne, et nous espérons que ces bonnes relations seront poursuivies à l'avenir. Nous exprimons enfin l'espoir que la France libère de toutes entraves nos importations de textiles.

